



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Le CSAD de repli du 30 mars 2023 faisait une nouvelle fois le bilan de l'évolution des postes (créations, suppressions), des compléments de service et des BMP (blocs de moyens provisoires) sur le département pour la rentrée 2023.

Au terme de ce CSAD, les organisations syndicales représentatives ont rejeté à l'unanimité des voix l'évolution des postes proposée par la DSDEN.

En l'absence d'un.e DASEN, qui devrait être nommé.e a priori au retour des vacances de printemps, l'interlocuteur principal des organisations syndicales lors de cette instance fut le Secrétaire général de la DSDEN.

Dans sa déclaration générale, la FSU a dénoncé la dégradation cette année encore du service public d'éducation dans l'Yonne : 14 suppressions de postes (dont 7 en mesure de carte scolaire) pour seulement 3 créations, ce qui représente un solde négatif de 11 postes. La FSU a également alerté sur le nombre grandissant de compléments de service, plus de 100 pour l'année scolaire à venir.

La FSU est intervenue à de très nombreuses reprises pour dénoncer des situations insatisfaisantes voire inacceptables, notamment liées à des compléments de service. Voici les principales interventions de la FSU : (pour des informations complémentaires, vous pouvez écrire au FSU-SNES 89 à l'adresse suivante [snés89@dijon.snes.edu](mailto:snés89@dijon.snes.edu), ou via la page Facebook en message privé)

La FSU a interrogé le SG sur le montant de la réserve en HP et en HSA à ce jour, ainsi que sur le nombre d'établissements ayant demandé la transformation d'HSA en HP et obtenu satisfaction, mais nous n'avons pas obtenu de réponse.

La FSU a dénoncé le sort fait aux contractuel.le.s de technologie en CDI dont le poste est supprimé : Joigny, Montholon, Saint Florentin, Champs-Plaisants, Mallarmé. Le SG a évoqué la possibilité envisagée par le Rectorat de les rattacher administrativement à Paul Bert, Pont sur Yonne, Champs plaisants, Puisaye, Brienon et Montholon pour les placer sur des remplacements à l'année et des suppléances de courte durée sur les zones de remplacements académiques, ce qui risque de dégrader leurs conditions de travail, les zones retenues étant très vastes. Nous l'avons dénoncé. La FSU a également interrogé le SG afin de savoir si ces collègues auront l'assurance d'enseigner seulement la discipline technologie. Pas de réponse, le SG va questionner le rectorat.

#### Vœu

CSAD du 30/03/2023

Opposés à la suppression de la technologie en 6 ème, et dénonçant l'incohérence et la brutalité de cette annonce, les représentants syndicaux du CSA 89 demandent que les professeurs de technologie qui sont notés «en excédent» puissent enseigner la technologie dans leur établissement, soit dans le cadre de l'enseignement numérique en 6ème, soit par des dédoublements en technologie en 5ème ,4ème ou 3ème ».

Voté à l'unanimité

#### Situation d'établissements :

Ancy : La FSU a rappelé qu'un collègue d'EPS, qui enseigne par ailleurs à l'UFR STAPS de Dijon, a pu bénéficier d'un complément de service au collège de Chenôve. La FSU a demandé à ce que cette possibilité d'un complément de service avantageux pour un.e collègue soit offerte à toutes et à tous par souci d'égalité.

Vermenton : La FSU a de nouveau dénoncé la situation de la collègue d'arts plastiques qui doit assurer son service sur 3 établissements.

Clavel / Avallon : La FSU a alerté la DSDEN sur le nombre très important de BMP, avec l'inquiétude que certains ne soient pas pourvus.

Les Chaumes /Avallon : La FSU a demandé confirmation que la suppression de poste en Lettres au collège serait bien compensée par une création en Lettres au Lycée dont pourrait bénéficier la collègue par mesure de carte scolaire.

Le SG a confirmé.

Brienon : La FSU a rapporté le problème d'un collègue de SVT envoyé à Villeneuve l'Archevêque pour 4,5H alors qu'il a déjà 16 heures à faire à Brienon. Nous avons rappelé qu'avec l'heure de déplacement entre deux communes, cela montait son service à 21,5H et qu'il pourrait refuser ce complément. Nous avons aussi défendu le cas d'un collègue de Lettres envoyé au collège de Saint-Florentin alors que, sur place, des HSA existantes dans la discipline permettraient à ce collègue de faire tout son service dans l'établissement.

Chablis : La FSU a posé les questions suivantes :

En EPS, le temps partiel du collègue agrégé a-t-il bien été pris en compte ? Pour le complément de service de 3H en EPS du collègue de Noyers, un complément de 4H peut-il être accordé de façon à ce que l'enseignant ait une classe de 6<sup>ème</sup> et ne se déplace pas pour 1H une fois par semaine avec un temps de transport aller-retour ce jour-là supérieur au temps de cours !

Pas de réponse du SG qui en informe le rectorat.

En espagnol, combien de groupes ont été prévus pour les 67 hispanistes, il faudrait 3 groupes et non 2, ce qui monte le besoin d'un BMP à 5H et non à 2,5h.

La réponse du SG est que c'est le chef d'établissement qui a la main.

La FSU a pointé la situation compliquée de l'espagnol sur le département. Il sera difficile de pourvoir tous les besoins, par conséquent certains élèves risquent de ne pas avoir cours.

Paul Bert : la FSU a rapporté la situation très inconfortable de la collègue de musique qui doit enseigner sur trois établissements : Camus, Paul Bert et Denfert.

Autre question pour ce collègue :

Pourquoi imposer à une collègue de Lettres de faire des heures à Paul Bert (4,5 h, soit une seule classe sans possibilité de s'investir pleinement dans aucun des deux établissements), alors qu'il y a assez d'heures pour elle à Denfert-Rochereau si on n'impose pas d'HSA aux autres collègues ?

Le SG va rapporter notre demande au rectorat.

Migennes (Prévert) et Camus : la Classe relais est déplacée de Migennes à Auxerre sur le collège Camus (support administratif) avec accès au plateau technique du lycée Saint-Germain.

Montholon : La FSU a posé les questions suivantes :

Il y a toujours une classe partagée en Français alors que le DASEN avait dit ne pas le souhaiter. Depuis l'audience de ce collègue, des heures ont-elles pu être attribuées pour le PSC1 et pour l'option hand-ball ? Quelle rallonge a été donnée suite à la demande qui a dû passer par le chef d'établissement ? Dans quelles mesures cela impactera-t-il le complément de service avec le collège de Saint-Georges ?

Le SG indique que le dossier est en cours d'étude au rectorat avec des échanges avec le chef d'établissement, notamment pour convertir 3 HSA en HP en Lettres. La FSU a rappelé que Montholon en audience avait demandé d'autres moyens. Où cela en est-il ?

Pas de réponse du SG qui en informe le rectorat

Paron : En mathématiques, la FSU rappelle la demande d'implantation d'un berceau stagiaire de 9H au lieu d'un BMP de 7,5h.

Le SG indique qu'il n'est pas prévu d'y affecter un stagiaire.

Puisaye : En EPS, la FSU soulève le problème d'un complément de 4h à Cosne-sur Loire, ce qui représentera 2h40 de route par semaine pour le.a collègue. La FSU propose la solution d'un complément à la cité scolaire de Toucy.

Le SG va informer le rectorat de cette demande.

St Florentin : La FSU a posé la question suivante :

Quelles solutions ont été trouvées pour les HSA de Lettres que n'absorberont pas entièrement les collègues de Français, est-ce que le BMP de 4H peut-être revu à la hausse et couplé au 13,5 HSA présentées dans la DHG ?

Le SG, sans plus de réponse, indique que le nombre d'HSA est désormais de 8,5h.

St Georges : La FSU attire l'attention sur les 9h de SVT, complément de service reçu du lycée Fourier, en indiquant que ce complément, s'il n'est pas suffisant, ne devra pas obliger le.a collègue à compléter son service sur un 3<sup>e</sup> établissement.

Le SG va se tourner vers les services du rectorat.

Mallarmé : La FSU a posé la question suivante :

Qu'en est-il des trop nombreux compléments de service pour le collège Mallarmé, alors même que l'IPS de cet établissement est faible ? Les enseignants demandent notamment l'annulation du CSD de 3 heures en Histoire-Géographie puisque le collègue se retrouvera à faire des trajets plutôt que de s'impliquer dans des projets pédagogiques comme il le faisait jusqu'à présent.

Le SG annonce que le complément de service de 3h en histoire-géographie devrait être prochainement annulé.

Montpezat : La FSU dénonce une situation illogique. Un collègue d'espagnol doit compléter son service ailleurs (5H à Paron) alors qu'il y a un besoin à Montpezat et qu'il y est titulaire. Dans le même temps, une collègue de Mallarmé (en espagnol) doit venir faire 2,5H au collège. La FSU s'interroge sur cette mise en place de CSD doubles, d'autant qu'un troisième collègue se voit imposer 2HSA en espagnol à

Montpezat. Il apparaît donc que le collègue qu'on envoie à PARON pourrait faire son service (il est à temps partiel) entièrement dans son établissement. Nous demandons la révision de ces CSD.

La FSU dénonce le fait d'obliger des collègues à des déplacements sans nécessité, le rectorat semblant préférer payer des frais de déplacement.

Tonnerre : La FSU a posé les questions suivantes :

En espagnol, au collège de Tonnerre, le couplage de cette année avec Jacques Amyot peut-il être conservé plutôt que de demander à la collègue, qui a déjà vu initialement son poste au lycée de Tonnerre supprimé, de faire des heures dans un nouvel établissement (Saint Florentin) ? Les besoins initiaux d'espagnol pour la collègue en service partagé étaient à 10H avec une LCE en espagnol, pourquoi les redescendre à 7,5h ? Cela dégrade les conditions de travail de la collègue et les conditions d'enseignement du collège qui ne peut bénéficier d'une LCE.

Le SG indique que le complément de service en espagnol peut évoluer, que le dossier est en cours d'étude au rectorat.

Toucy : la FSU intervient : en EPS 6 HSA (2 au collège et 4 au lycée) et on envoie une collègue du lycée 12H ailleurs. En prenant ces 6H au total, puisque Toucy est une cité scolaire, elle n'aurait « que » 6H à compléter ailleurs.

En Histoire-Géographie, l'établissement a voté un TRMD avec un CSD d'Histoire Géo à 7,5 heures, 6 heures à Charny et 1,5 heure en option cinéma-audiovisuel 2<sup>nd</sup>e au lycée, or le document parle d'un CSD de 6 heures à Charny plus 3,5 Heures au lycée. La FSU a dénoncé le problème de la non-prise en compte de la décharge syndicale d'une collègue.

La FSU s'est également fait l'écho du courrier résumant les différentes demandes horaires de cet établissement.

Villeneuve la Guyard : La FSU a posé les questions suivantes :

A quoi correspondent les 3,5 heures de Lettres Modernes ? Est-ce uniquement de l'AP ou un partage de classe ?

Le SG va se tourner vers les services du rectorat.

Villeneuve l'Archevêque : La FSU a posé les questions suivantes :

En EPS, aucun complément n'apparaît dans les documents alors que la cheffe d'établissement en a parlé à la collègue. Qu'en est-il ?

Le SG indique qu'il n'y a pas de besoin trouvé à proximité, pas d'excédent ni de complément de service donné à proximité. Par conséquent, le collègue muté sur le poste d'EPS aura vraisemblablement un excédent dans son service.

Enfin, la FSU a de nouveau dénoncé que les postes à complément de service n'apparaissent pas clairement sur SIAM au moment des mutations et que certains postes n'apparaissent pas au mouvement alors qu'ils vont être libérés notamment par des collègues dont on sait pourtant qu'ils partent à la retraite.